

Ouvrière / Ouvrier espaces verts :

Le chantier réalise l'entretien du patrimoine et des itinéraires de garrigues.

Activités :

- Restauration du petit patrimoine bâti ;
- Entretien des garrigues, et des espaces publics , des sentiers de randonnées ;
- Travail en extérieur et par tout temps (ne pas être allergique aux pollens) ;
- Utilisation d'outils mécanisés et tranchants ;

Pas de condition spécifique si ce n'est la capacité physique à occuper les postes de travail déterminés par l'aptitude de la médecine du travail.

Le métier d'agent d'entretien d'espaces verts s'exerce en extérieur. L'activité se déroule par tous les temps. Les tâches varient (entretien, débroussaillage, petite maçonnerie, etc.).

Condition de travail spécifique à l'activité :

Travail debout en extérieur quelles que soient les conditions climatiques parfois difficiles et en présence de pollens. Travaux physiques avec port de charges, déplacements à pied, etc.

Travail en équipe.